



PRÉFECTURE DE LA RÉUNION
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET
SOCIALES

I:\EXAMAAA DURAND 2005\CAFDES SELECTION 05\jury decio
corecteur ecrit MODIF.doc

DECISION N° 7 DRASS / BEC

MODIFIANT LA DECISION N°3 DRASS / BEC DU 10 FEFRIER 2005 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA CORRECTION DES EPREUVES ECRITES DE SELECTION DES CANDIDATS AU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTION D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE

(C.A.F.D.E.S.) session 2005

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

- VU** le décret N°2002-401 du 25 mars 2002 portant création du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ;
- VU** l'arrêté du 25 mars 2002 fixant les modalités de la formation préparatoire au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ;
- VU** La circulaire DGAS / ATT / 4A N°2002 / 179 du 27 mars 2002 relative aux modalités de la formation préparatoire au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La commission restreinte de sélection des candidats au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur ou de service d'intervention sociale est ainsi modifiée :
Au lieu de Madame Marie Hélène MONDON, directrice de la résidence ASTERIA
Lire Monsieur Jean Michel ATANGANA Directeur du Foyer Agricole 24^{ème} km

Le reste sans changement

Fait à Saint Denis le 10 mars 2005

Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et sociales

Pierre CARDONA